PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIES

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2019 - 2020

UN GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

afnor CERTIFICATION

Sommaire

03	**DÉCLARATION DE FRANCK LEBEUGLE, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AFNOR CERTIFICATION**
04	**CADRAGE**
05	**NOTRE PROGRÈS SUR LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL**
07	**VIS-A-VIS DE NOS CLIENTS**
08	S'AMÉLIORER AVEC LE TEMPS
09	1E ORGANISME DE CERTIFICATION EN FRANCE
10	ENGAGE RSE : UN CADRE UNIVERSEL, UNE COMMUNAUTE CONVAINCUE
11	ENGAGE RSE : UN LABEL QUI ARRIME AUX ODD
12	**EN INTERNE**
13	DES VALEURS FORTES
14	UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE
15	DROITS HUMAINS
16	NORMES DU TRAVAIL
17	ENVIRONNEMENT
18	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Déclaration de Franck Lebeugle

Franck Lebeugle,
directeur général
d'AFNOR Certification

A nos parties prenantes,

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 nous rappelle que les acteurs économiques doivent faire preuve de résilience et d'innovation. Sans pragmatisme, sans agilité, une entreprise s'expose à des risques certains. A AFNOR Certification, nous avons voulu nous adapter en permettant que nos audits et évaluations présentielles puissent être menées à distance, et avons mis au point de nouveaux signes distinctifs permettant de montrer son exemplarité sur le respect des mesures sanitaires.

Il faut ne pas pour autant oublier de s'adapter au changement climatique, et redoubler d'efforts pour parvenir à la neutralité carbone espérée pour 2050. Le confinement engendré par la crise du COVID-19 a montré qu'une action forte pouvait faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Mais il faut prolonger l'effort. Economie circulaire, management environnemental, respect de la biodiversité… tous les leviers sont mis à contribution, et vous pouvez compter sur nous pour les activer du mieux possible, dans un esprit d'amélioration continue.

Dix ans après la publication de la norme volontaire NF ISO 26000, qui propose un mode d'emploi pour bâtir une politique de développement durable, nos clients ont compris que la RSE n'était plus une option. Ils ont besoin de méthodes et de marques de reconnaissance attestant qu'ils appliquent bien ces démarches essentielles. En interne également, AFNOR Certification cherche à se montrer responsable envers toutes ses parties prenantes. C'est le sens de notre adhésion au Pacte mondial des Nations-Unies. Cette deuxième communication est l'occasion de vous présenter comment nous nous mobilisons en tant qu'adhérent.

Le 30 juin 2020

Cadrage

Les données quantitatives extra-financières ci-après sont consolidées sur l'ensemble des entités du groupe AFNOR. AFNOR Certification est l'une de ces entités, et à ce titre, applique les politiques du groupe, dont la politique de RSE. Ainsi, les actions et mesures qui découlent de ces politiques impliquent, de facto, AFNOR Certification et ses salariés. Sont inclues dans le périmètre groupe les entités suivantes :

- AFNOR (association 1901), portant les entités AFNOR Normalisation et AFNOR Editions
- AFNOR Développement
- AFNOR Certification
- AFNOR Compétences
- AFNOR International

Période : du **1er janvier 2019** au **31 décembre 2019**.

Le périmètre géographique de cette communication couvre l'ensemble des activités en France.

NOTRE PROGRÈS SUR LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIES

Les 10 principes du Pacte mondial

DROITS HUMAINS

Principe 1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits humains.

Principe 2 : les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits humains.

NORMES DU TRAVAIL

Principe 3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8 : les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

VIS-À-VIS DE NOS CLIENTS

S’améliorer avec le temps

Il n’est plus question de savoir si la RSE est un enjeu important pour les organisations françaises, mais de savoir comment elles s’y prennent. Le groupe AFNOR a ainsi mené une étude en 2019 avec volonté de comprendre les démarches RSE des organisations françaises, les difficultés et les bénéfices qu’elles observent pour faire avancer les organisations sur leur développement durable.

L’étude montre que, neuf ans après sa publication en 2010, la norme volontaire ISO 26000 s’impose comme mère de toutes les démarches de RSE. Dont les démarches de labellisation qui s’en réclament, comme l’évaluation Engagé RSE d’AFNOR Certification, qui permet de faire le lien avec les Objectifs de développement durable de l’ONU, et fait apparaître des niveaux de maturité variables.

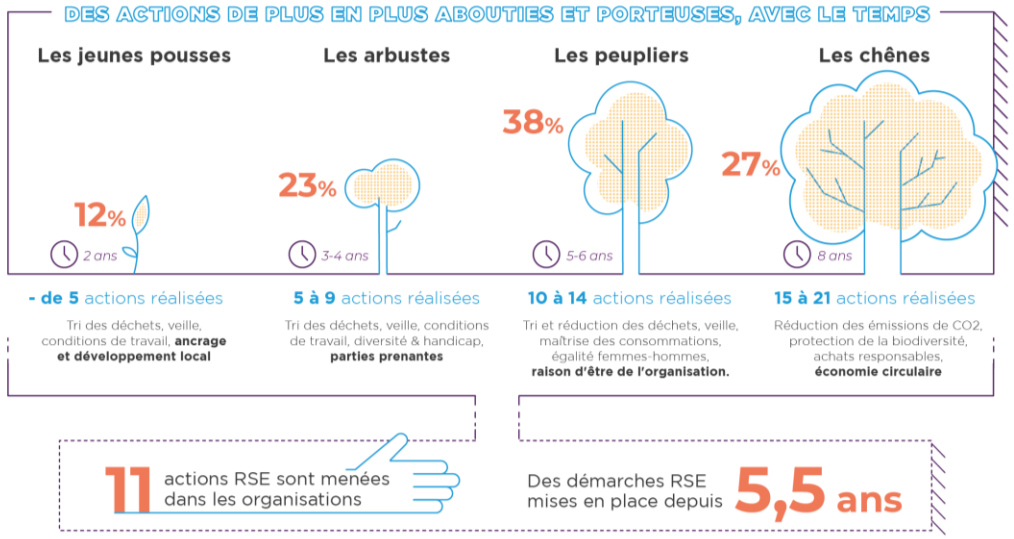

72%
considèrent la RSE comme un enjeu essentiel ou très important

93%
connaissent la norme volontaire internationale ISO 26000

90%
considèrent la valorisation de l’engagement RSE comme un enjeu important

AFNOR Certification : 1er organisme de certification et d'évaluation en France

Leader de la certification et de l'évaluation en France, nous accompagnons des organisations de **tous secteurs** et de **toutes tailles**, **à travers le monde**, à gagner en compétitivité et en responsabilité, en faisant reconnaître leurs bonnes pratiques par des signes de qualité, reconnus des professionnels et du grand public.

Dans cet esprit, nos clients peuvent afficher qu'ils se sont s'approprié les thématiques s'inscrivant dans les 10 principes du Pacte mondial et contribuant aux objectifs de développement durable.

+ DE 500 PRESTATIONS

ÉVALUATION

Un outil de pilotage stratégique pour votre entreprise

CERTIFICATION

Produit, service, système de management, compétences personnelles…

Ouvrez les portes de nouvelles réussites pour vous et votre entreprise.

LABEL

Affichez votre exemplarité avec le signe d'un engagement concret

afnor CERTIFICATION

Engagé RSE : un cadre universel, une communauté convaincue

AFNOR Certification œuvre pour intégrer les principes de la responsabilité sociétale dans la stratégie des entreprises sur la base d'une matrice commune : la norme volontaire ISO 26000. Celles-ci disposent ainsi d'un cadre commun qui leur permet de progresser et d'échanger entre paires, au sein d'une communauté engagée.

ENGAGÉ RSE
MODÈLE AFAQ 26000
AFNOR CERTIFICATION

167
Entreprises labélisées Engagé RSE

+600
Organismes engagés dans le parcours de solutions Engagé RSE

+1000
Évaluations RSE réalisées depuis 2007

70
Évaluateurs aux expertises sectorielles poussées

afnor CERTIFICATION

Engagé RSE : un label qui s’arrime aux ODD

Avec le label Engagé RSE, ISO 26000 et ODD ne sont plus des grilles d’analyse concurrentes : en appliquant l’un, vous appliquez l’autre. En 2019, AFNOR Certification a élaboré un livre blanc confrontant, chapitre par chapitre, le label Engagé RSE aux 17 ODD, et faisant apparaître de nombreux liens. Ce document se veut :

- Expliciter dans quelle mesure une démarche RSE peut être utilisée pour contribuer aux ODD au quotidien
- Présenter et expliciter les ODD afin qu’ils prennent naturellement leur place dans une démarche de RSE
- Croiser les critères de l’ISO 26000 et les 17 objectifs, pour établir leur complémentarité
- Inciter les organisations à utiliser les ODD comme cap pour améliorer leurs démarches de RSE
- Participer à la réflexion nationale sur les leviers à activer pour que les organisations s’approprient plus rapidement les ODD, dans le cadre de l’élaboration de la Feuille de route gouvernementale sur les ODD.

EN INTERNE

Des valeurs fortes

POLITIQUES

Les politiques extra-financières du groupe AFNOR et d'AFNOR Certification en 2019 se déclinent ainsi :

- Politique RSE « Ensemble Responsables 2017-2021 »
- Politique Qualité d'AFNOR Certification en lien avec la Politique Qualité du groupe
- Charte éthique
- Doctrine de gestion des conflits d'intérêts
- Charte sur la protection des données à caractère personnel
- Code de conduite contre la corruption « Agir avec Intégrité »
- Accord d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et qualité de vie au travail
- Politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap
- Accord sur la mise en place d'un congé solidaire

NOS VALEURS

Code génétique du groupe, nos valeurs représentent un facteur de cohésion ainsi qu'un élément de différenciation sur nos marchés. Elle constituent un bien précieux du patrimoine immatériel du groupe AFNOR.

COLLECTIF
Agissant au sein d'un large réseau d'acteurs, nous facilitons l'expression de chacun d'entre eux pour construire un horizon meilleur et partagé.

RESPONSABILITÉ
Nos activités portent sur des enjeux majeurs de la société et contribuent à construire un monde plus sûr, plus responsable.

QUALITÉ
La qualité est un défi que nous partageons avec toutes nos parties prenantes, dans une recherche permanente de progrès et de compétitivité.

CONFIANCE
Notre position de tiers de confiance implique des engagements forts en matière d'intégrité de nos collaborateurs, de transparence de nos actions, d'ouverture et d'implication des parties prenantes concernées.

Une démarche participative

Un groupe de travail constitué de collaborateurs volontaires a été formé en 2019 afin de décliner la politique RSE du groupe AFNOR aux activités de certification, en complément des actions déjà réalisées par le groupe. Quatre chantiers prioritaires ont été identifiés.

11
salariés volontaires

7
réunions et ateliers

4
chantiers de travail

Droits humains

ACTIONS ET RÉSULTATS EN INTERNE

Au travers de la politique RSE du groupe AFNOR, AFNOR Certification s'engage à respecter la Charte internationale des droits humains, le Pacte mondial et les Objectifs de développement durable des Nations-Unies, ainsi que les conventions internationales de l'Organisation internationale du travail.

Pour s'assurer que ses partenaires et fournisseurs respectent les droits humains, le groupe AFNOR exige d'eux les déclarations réglementaires et a mis en place des outils et procédures pour gérer ces documents.

Le groupe a formalisé une politique d'achats responsables qui suit les recommandations des normes volontaires ISO 20400 et ISO 26000. Pour renforcer l'intégration de la responsabilité sociétale dans les processus d'achats, plusieurs actions ont été réalisées en 2019 :

- Intégration de critères extra-financiers dans les cahiers des charges des appels d'offres, selon les risques ;
- Evaluation de la performance extra-financière des fournisseurs à risques via la plateforme d'évaluation fournisseurs ACESIA ;
- Intégration des clauses de responsabilité sociétale dans les contrats selon les risques.

41 %
des consultation ont fait l'objet d'une analyse de risques extra-financiers

100 %
des consultations ont intégré au moins un critère extra-financier

137 328 €
contractualisés avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire

Normes de travail

ACTIONS ET RÉSULTATS EN INTERNE

Un nouveau CSE

Un accord collectif du 17 juin 2019 met en place un Comité social et économique (CSE) au sein du groupe AFNOR, regroupant des représentants élus pour quatre ans dans l'ensemble des entités. Un protocole préélectoral signé le 29 juillet 2019 fixe le nombre de sièges à pourvoir à 17 titulaires et 17 suppléants. Les sièges ont été pourvus au second tour des élections le 16 octobre 2019. Au sein du CSE, un Comité santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) a été constitué de 6 membres, au lieu de 3 requis.

La santé au cœur de la qualité de vie au travail

La santé des salariés figurent parmi nos priorités. Un service médical est à disposition des salariés au siège (où évoluent 95 % des effectifs) et propose des bilans de santé tous les deux ans, des programmes de sevrage tabagique ou des réunions de sensibilisation sur des sujets comme l'addiction aux écrans, les troubles musculo-squelettiques ou la nutrition. Nous soutenons également des activités sportives comme des tournois de football, de tennis de table et de nombreuses courses à pied, souvent au profit d'actions solidaires. Par ailleurs, le groupe AFNOR est signataire de la charte « Cancer et Emploi » depuis 2017.

Engagés sur la diversité et l'inclusion

Afin de promouvoir la diversité et l'inclusion, nous avons signé des accords collectifs autour des thématiques du handicap et de l'égalité professionnelle. Pour sensibiliser les salariés en 2019, nous avons mis à disposition une solution en ligne sur la question du handicap et organisé une agora sur les discriminations, en complément des formations dispensées aux managers.

10,88 %
de turnover contre 14 % en 2018

96/100
Index de l'égalité salariale femmes-hommes

3,8 %
de collaborateurs en situation de handicap contre 3,3 % en 2018

Environnement

ACTIONS ET RÉSULTATS EN INTERNE

En écho aux outils que nous proposons à nos clients pour structurer leurs actions et les afficher, nous veillons à limiter l'impact climatique et écologique de nos propres activités.

En route pour la mobilité bas-carbone

La mobilité génère 70 % de l'ensemble de nos émissions de CO2. Notre objectif est de réduire cette part, en visant la neutralité carbone en 2050. Ainsi, en 2019, le dispositif du travail occasionnel à distance a été élargi, le parking à vélos agrandi au siège de Saint-Denis, et des ateliers de sensibilisation organisés annuellement sur la sécurité à vélo. Une plateforme de covoiturage a été créée.

Une énergie plus verte et mieux maîtrisée

La consommation d'énergie du groupe AFNOR provient principalement des besoins en chauffage, ventilation et climatisation des bureaux. Grâce à des actions de performance énergétique, le groupe enregistre une baisse, en consommation finale, de 12 % par rapport à 2013, l'année de référence. De plus, 100 % de l'électricité consommée a été produite à partir de sources d'énergie renouvelables, en vertu du contrat d'approvisionnement passé avec notre fournisseur.

-7,6 %
d'émissions de GES par rapport à 2010

-12 %
de consommation d'énergie finale par rapport à 2013

97 %
de déchets de bureau valorisés

Lutte contre la corruption

ACTIONS ET RÉSULTATS EN INTERNE

Le groupe dispose d'une Charte éthique, d'une Doctrine de gestion des conflits d'intérêts et d'un code de conduite contre la corruption intitulé « Agir avec Intégrité », communiqués à l'ensemble des salariés. AFNOR Certification dispose également d'un Code de conduite des auditeurs et d'une Charte d'engagement sur l'impartialité et la confidentialité.

Le groupe y a sensibilisé l'ensemble de ses collaborateurs, dans l'objectif de consolider une culture éthique, en complément des formations sur les pratiques éthiques destinées aux nouveaux arrivants. Il déploie les huit dispositifs de la loi dite « Sapin II » du 9 décembre 2016 et déploiera en 2020 son programme de formation pour les personnes les plus exposées à de potentiels risques de corruption.

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis cedex - France

+33 (0)1 41 62 80 00

UN GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

www.afnor.org

afnor CERTIFICATION